



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORÊTS TROPICALES

Bulletin Mensuel - Numéro 190- Mai 2013

NOTRE OPINION

- **« Économie verte », diversité biologique et « intelligence forestière »**

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- **Le sexe et le vieux patriarcat fossilisé : une nouvelle norme carbone est censée « autonomiser » les femmes**
WOCAN a présenté la Norme Carbone pour les Femmes, qui donne une apparence égalitaire à un mécanisme qui, dès le début, a été une fausse solution et qui affaiblit les droits des femmes, accroît leur vulnérabilité aux effets du changement climatique et aggrave les injustices.
- **Pérou : REDD+ met la forêt amazonienne et la biodiversité au service du marché**
L'organisation de petits agriculteurs de l'Amazonie péruvienne FADEMAD, dans une lettre publique adressée à ses membres, avertit que le processus de mise en œuvre de REDD+ au Pérou favorise la marchandisation de la forêt et de sa biodiversité, mettant à profit la crise climatique pour réaliser de nouvelles affaires. Un bon exemple en est le Programme d'investissement forestier de la Banque mondiale que le pays est en train d'appliquer. Tout en rendant les petits agriculteurs responsables de la déforestation, ce programme fraie le chemin aux plantations industrielles de palmiers à huile et à des projets d'extraction minière, gazière et pétrolière.
- **La corruption sévit dans l'exploitation forestière à grande échelle**
Des permis d'exploitation forestière conçus pour promouvoir la petite entreprise et pour satisfaire les besoins locaux sont accordés par centaines à des exploitants forestiers industriels, au Cameroun, en République démocratique du Congo (RDC), au Ghana et au Liberia.
- **Bassin du Congo : rapport sur l'expansion des plantations de palmier à huile**
D'énormes projets auxquels participent des entreprises diverses et qui couvrent un demi-million d'hectares dans plusieurs pays du bassin de Congo sont en cours, malgré d'une forte opposition en fonction des impacts probables pour les forêts et les communautés locales

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- **Brésil : l'expansion des plantations industrielles d'eucalyptus menace le Nord-Est**
Le plateau d'Araripe, situé entre les États de Piauí, de Ceará et de Pernambuco, qui est couvert du biome dénommé caatinga, très riche en biodiversité, et où l'activité principale est l'agriculture paysanne, fait face à une nouvelle menace : la plantation industrielle d'eucalyptus pour la génération d'énergie.
- **Appropriation vietnamienne de terres au Cambodge et au Laos pour la plantation d'hévéas : secrets.**

destruction et violence

Une étude de Global Witness dénonce que des entreprises vietnamiennes sont en train d'accaparer des terres au Cambodge et au Laos pour y planter des hévéas, en secret et avec des connexions suspectes avec les élites locales.

- **Guatemala : le palmier africain provoque un nouveau déplacement de communautés rurales**

Les communautés rurales de la municipalité de Sayaxché, Petén, subissent à l'heure actuelle un nouveau déplacement, souvent forcé, provoqué par les entreprises de plantation de palmiers.

- **Sierra Leone : acquisition massive de terres pour des affaires de palmier à huile dans le district de Pujehun**

Une poignée de grandes entreprises contrôleront plus de 75 % des terres arables du district de Pujehun où elles feront des plantations industrielles à grande échelle, surtout de palmier à huile, en dépouillant les communautés agricoles locales de leurs champs et de leurs arbres.

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- **Quatrième marche uruguayenne pour la défense de la terre, de l'eau et de la vie**
- **Contribuez à stopper la plantation d'eucalyptus génétiquement modifiés**
- **Unification du combat pour l'Amazonie au Brésil**
- **Arrêtez de détruire la forêt tropicale de Yasuni !**
- **Manifestation en Inde contre la répression étatique du mouvement populaire anti-POSCO**

RECOMMANDATIONS

- **"Panorama des plantations industrielles d'arbres dans les pays du Sud. Conflits, tendances et luttes de résistance"**
- **"Walking on Caves of Fire"**
- **"Towards a Post-Oil Civilization. Yasunization and other initiatives to leave fossil fuels in the soil"**
- **"Genetically Engineered Trees and Bioenergy. A Growing Threat to Forests and Communities"**
- **"La ruina de la fractura hidráulica",**

[index](#)

NOTRE OPINION

- « Économie verte », diversité biologique et « intelligence forestière »

Le nouveau « développement durable » s'appelle « économie verte » et fonctionnera à partir d'une « croissance verte ». Surtout depuis Rio+20, l'ONU et les gouvernements nationaux tâchent de montrer aux peuples du monde qu'ils ont renouvelé leur engagement avec une politique responsable pour l'environnement et pour l'avenir de la planète. Cela fait bien de qualifier cette politique de « verte », cette couleur étant associée à la nature. Or, pour verte qu'elle soit, se souciera-t-elle aussi de la diversité ? Et la dénommée « économie verte », sera-t-elle aussi une économie « biodiverse » ?

L'Institut pour la croissance globale verte (GGGI, Global Green Growth Institute) présente ses services en mentionnant des « stratégies de développement et de croissance économique rigoureusement vertes ». Ceux qui passent un contrat avec eux ont droit à un service d'expertise qui leur apprendra la méthode appropriée pour formuler un « plan de croissance verte », les aidera à créer un partenariat « public-privé », et leur fournira des services de recherche. Pas un mot sur la biodiversité. Quel sera donc le sens exact de l'adjectif « vert » dans les programmes du GGGI et d'autres spécialistes en « croissance verte » ?

programmes du GGGI et d'autres spécialistes en « croissance verte » ?

Un type de « vert » apparaît, par exemple, au Pérou (voir l'article correspondant dans ce bulletin), où le GGGI est une des institutions qui offrent leur assistance pour réaliser un développement « vert » dans la forêt amazonienne. L'offre inclut plusieurs projets REDD. Une des options pour la mise en oeuvre de REDD est la plantation de palmiers à huile, dont la couleur extérieure est indiscutablement verte et qui, en plus, sont une source d'énergie renouvelable et stockent du carbone. Il s'agit donc d'une activité lucrative où les arbres contribuent à la « croissance verte » et « renouvelable » ; tous les symboles sont là. Or, plantés en régime de monoculture, les palmiers à huile détruisent la diversité biologique et culturelle.

Un autre aspect « vert » des projets au Pérou est la « gestion forestière durable » tant vantée. La notion semble pratiquement inattaquable du point de vue environnemental, car la forêt resterait « sur pied » et contribuerait par là à la conservation de la biodiversité du site. Pourtant, ce type de « gestion » comporte de nombreux problèmes (cf Bulletin 188 du WRM) dans les zones où des entreprises forestières ont obtenu des concessions. Même le déboisement sélectif s'est avéré destructeur et il appauvrit la biodiversité. En outre, des violations des droits des communautés voisines des concessions ont été dénoncées à maintes reprises.

Que vous le croyiez ou non, même le système des « compensations », indispensable à ce que la « croissance verte » promet, est considéré comme « vert ». Ce système permet que les activités destructrices à grande échelle continuent de se multiplier dans les zones boisées : l'exploitation du pétrole, l'agro-industrie, l'extraction minière, les barrages hydroélectriques. L'idée est que l'on prendrait des mesures pour compenser les dégâts éventuels, par exemple en garantissant la préservation d'une forêt « équivalente » à un autre endroit ou, tout simplement, en plantant une « forêt » en régime de monoculture, au cas où la destruction dont s'accompagne l'extraction minière le rendrait « nécessaire ».

Tout cela peut paraître incroyable, mais les sociétés conseil qui imaginent ces méthodes de croissance « innovantes » ne sont pas en reste en matière de publicité. La société finlandaise Indufor, qui se spécialise dans le secteur forestier et qui a été engagée pour mettre en place le Programme d'investissement forestier (FIP) du Pérou, un des programmes destinés à stimuler le système REDD+ et le commerce de « services environnementaux », affirme dans son site web qu'elle applique une « intelligence forestière » de nature « analytique, créative et pratique ». Cette société propose à ses clients des « solutions forestières » qui sont « durables et rentables ».

Ou bien nous commençons à utiliser et à appliquer la sagesse et la créativité de tant de peuples et de communautés pour formuler et mettre en oeuvre des programmes qui puissent vraiment sauver les forêts, la biodiversité et le monde des crises climatique et environnementale, ou bien nous livrons le monde en crise à « l'intelligence » des consultants et de leurs associés avides de transformer comme par miracle des problèmes graves en « solutions » qui leur apportent, à eux et à leurs clients, davantage de possibilités d'affaires et de bénéfices, tout en laissant aux populations de moins en moins de forêts et de biodiversité.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Le sexe et le vieux patriarcat fossilisé : une nouvelle norme carbone est censée « autonomiser » les femmes

Une nouvelle norme a été lancée dans un marché inerte qui, dès le début, a été une fausse solution. Les principaux bénéficiaires du marché du carbone ont été les industries polluantes et les consultants, et son existence a nourri l'illusion que le changement climatique pouvait être freiné en compensant les émissions ou en les déplaçant d'un endroit à l'autre, au lieu de les réduire. Le 24 avril 2013, le WOCAN (Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management) a présenté la Norme Carbone pour les Femmes. Avec le soutien de « quelques millions de dollars » fournis par la Banque asiatique de développement, la directrice du

WOCAN, Jeannette Gurung, décrit la norme comme « un label de certification unique qui crée une norme pour mettre en œuvre des projets de compensation de carbone ou d'énergie renouvelable qui favorisent l'autonomie des femmes et le développement durable ». L'information publiée à ce sujet ne permet pas de savoir combien de ces « quelques millions » sont parvenus aux organisations de femmes et combien ont atterri dans les poches des consultants. D'après l'information disponible, la norme certifierait les avantages que comporte une plus forte participation des femmes dans la mise en œuvre de projets de compensation d'émissions et d'énergies renouvelables, et appuierait les projets qui rapportent des bénéfices économiques, directs et indirects, pour les femmes.

On se demande pourtant comment une norme de ce genre pourrait faire autre chose que donner un vernis « égalitaire » à un mécanisme qui, délibérément, affaiblit les droits des femmes, les rend plus vulnérables aux effets du changement climatique et aggrave les injustices en permettant à ceux qui ont toujours libéré le plus de gaz à effet de serre, et qui sont donc les principaux responsables du changement climatique, d'en émettre encore plus. Comment les femmes des communautés rurales des pays du Sud peuvent-elles gagner en autonomie quand on leur demande de réduire le peu d'émissions qu'elles produisent en brûlant du bois pour faire la cuisine, afin que les acheteurs riches et gaspilleurs des marchés du carbone commercial et volontaire puissent continuer à cracher des émissions extravagantes avec la conscience tranquille ?

La norme ne s'attaque pas aux causes profondes de l'impuissance des femmes rurales qui restent attrapées dans la misère structurelle ; elle ne touche pas aux rapports entre le marché du carbone et le développement qui passe à côté d'elles mais pour lequel elles paient de l'appauvrissement de leurs moyens d'existence. La norme carbone pour les femmes ne fera rien non plus pour combattre les effets nuisibles que la grande majorité des projets de compensation de carbone ont sur la vie des femmes, parce qu'elle ne s'appliquera qu'aux « projets convenables pour le mécanisme », c'est-à-dire aux rares projets « boutique » qui, par exemple, vendent des cuisinières à des ménages pauvres ou soutiennent l'installation de digesteurs de biogaz. Qu'une norme de certification volontaire puisse non seulement porter remède aux problèmes que posent même ces projets censément bénins (voir les études de cas en Inde dans la publication de 2010 de Mausam), mais en plus les transformer en un moyen « d'autonomisation des femmes » reste fortement discutable. Et même lorsqu'ils ont apporté quelques revenus additionnels au petit nombre de femmes qui ont pu y accéder, c'était à quel prix ?

Une déclaration publiée au sujet de la norme carbone pour les femmes dit : « Nous [...] rejetons la Norme Carbone pour les Femmes, les 'projets de compensation d'émissions sensibles à la différence sexuelle', les 'méthodologies pour les femmes et les enfants' et la promotion et la certification de toutes les sortes de projets de commercialisation et de compensation d'émissions en tant que moyens d'autonomie des femmes ou de bien-être pour nos familles et nos enfants. Le marché du carbone viole notre droit à la vie car il vend aux pollueurs des permis de polluer et aggrave le changement climatique. Les projets de compensation d'émissions ont provoqué l'appropriation de terres, la violation des droits humains et des droits des femmes, des enfants et des peuples autochtones, le déplacement forcé, la surveillance armée, la prison, la persécution et la criminalisation d'activistes. Nous défendons la vie et les droits de l'homme et nous exigeons la justice climatique tout de suite ! »

En 2011, le réseau mondial GenderCC-Women for Climate Justice, qui regroupe des femmes, des activistes et des experts de toutes les régions du monde qui travaillent pour l'égalité des sexes et pour la justice climática, a publié une déclaration en réponse aux tentatives de l'ONU d'inclure les forêts dans le marché du carbone par le biais de REDD. À propos du rapport entre la question de l'égalité des sexes et les marchés du carbone, GenderCC dit : « Pour important qu'il soit d'intégrer les questions concernant le sexe dans les marchés du carbone et dans REDD+, ces derniers continuent d'être de fausses solutions qui peuvent déclencher une ruée pernicieuse vers les ressources et engendrer des dangers, des déplacements et la perte de pouvoir et d'autonomie ». La question que nous devons nous poser est la suivante : peut-on vraiment parvenir à intégrer vraiment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre d'un mécanisme qui, de par sa conception même, accroît le risque d'un changement climatique incontrôlable dont les effets seront particulièrement durs pour les femmes ?

La déclaration « Le commerce d'émissions, le MDP et le système REDD sont de nouvelles formes de violence contre les femmes et conspirent contre leur autonomie ! » est disponible à l'adresse <http://wrm.org.uy/subjects/REDD/noredd-english.pdf> et peut être signée.

Article basé sur : WOCAN Women's Carbon Standard: Leveraging Carbon Finance for Women's Empowerment; <http://wocan.org/sites/drupal.wocan.org/files/WOCAN%20Women's%20Carbon%20-1.pdf>, et <http://www.womenscarbon.org/sites/default/files/womens-carbon-standard.pdf> ; "Still A Frozen Pie: GenderCC - Women for Climate Justice on the Bangkok Intersessional Meeting 2011," déclaration de GenderCC, 7 avril 2011, http://www.gendercc.net/network/gendercc-news/news-details/browse/1/article/still-a-frozen-pie-gendercc-on-the-bangkok-intersessional-meeting-2011/169.html?no_cache=1

[index](#)

- Pérou : REDD+ met la forêt amazonienne et la biodiversité au service du marché

L'Amazonie péruvienne s'étend sur 61 % du territoire du pays et occupe la quatrième place mondiale quant aux dimensions de sa forêt tropicale. Grâce à cette grande superficie boisée, le Pérou est un pays extrêmement riche en biodiversité ; il est, par exemple, le cinquième au monde en ce qui concerne la diversité végétale, avec près de 25 000 espèces répertoriées.

La forêt amazonienne du Pérou est fortement menacée, comme nous l'avons dit dans des bulletins précédents du WRM 188, 166, 161). Parmi les causes directes de déforestation figurent les grands projets miniers, l'extraction de pétrole et de gaz, les concessions pour l'extraction de bois, la construction de routes (y compris dans le cadre du programme d'infrastructure régionale IIRSA), l'élevage extensif et, plus récemment, les plantations de palmier à huile. À cela s'ajoutent l'extraction minière « illégale » et des activités agricoles telles que les plantations « illicites » de coca. D'autre part, les populations indigènes et paysannes qui dépendent de la forêt et coexistent avec elle sans la détruire, se battent durement pour défendre leurs droits et leur mode de vie. Par suite de ce combat, près de 15 millions d'hectares sont déjà sous un type ou un autre de contrôle indigène légalement reconnu. Il reste encore au moins 8 millions d'hectares de réserves qui n'ont pas été délimitées, où de nombreuses communautés occupent leurs propres terres. Des centaines de communautés et de territoires n'ont pas encore été régularisés.

La mise en œuvre officielle de REDD+ au Pérou, qui est en cours depuis 2009, a donné de l'espoir à la population de la région, grâce à l'annonce attrayante qu'il s'agit de combattre les causes de la déforestation (l'industrie extractive, par exemple), assurer la participation de la population et le respect de ses droits, améliorer la gestion des forêts qui est aujourd'hui fragile et désarticulée, et créer des richesses. Or, dans la pratique, la mise en œuvre de REDD+ rend de plus en plus évident qu'il s'agit de promesses en l'air, tandis qu'un petit groupe cherche à développer ses affaires à partir de la forêt et de la biodiversité.

Les petits agriculteurs portent le blâme de la déforestation

Ces dernières années, pour répondre au changement climatique la Banque mondiale a mis en route deux programmes relatifs aux forêts, qui encouragent le marché du carbone et l'afforestation commerciale. Le premier est le Programme d'investissement forestier (FIP), appliqué au Pérou avec le soutien de la Banque mondiale et de la BID (Banque interaméricaine de développement). L'information la plus récente à ce sujet montre que la déforestation est passée de 91 000 ha dans la période 2000 – 2005 à 163 000 hectares entre 2005 et 2009. Cela coïncide avec la variation du taux de « croissance » de l'économie, qui a augmenté en moyenne de 7,5 %. Cette croissance est due surtout à l'exportation de ressources naturelles, avec l'industrie minière en tête (63 % de la valeur des exportations). Néanmoins, le programme FIP du Pérou affirme que 75 % de la déforestation ont été causés par des agriculteurs, et en particulier par des paysans migrants et appauvris qui, pour essayer de

survivre, ont commencé à exploiter de petites étendues de forêt, et que les grands projets exportateurs n'y ont joué qu'un rôle secondaire. Ce que le FIP n'explique pas ce sont les causes occultes de ce phénomène : même si les paysans migrants étaient en train de déboiser, pour que ces personnes puissent arriver en Amazonie il a fallu qu'il y ait des routes mais, en général, celles-ci sont construites pour que les entreprises et l'État puissent mettre en circulation des produits et des ressources naturelles.

Comme d'autres initiatives préalables de la Banque mondiale, le FIP semble avoir peu d'intérêt à analyser les causes profondes de la déforestation au Pérou. Au lieu de montrer du doigt les petits agriculteurs qui préparent de petites parcelles pour l'agriculture de subsistance, la Banque aurait dû tirer des enseignements de ses tentatives préalables pour freiner la déforestation : en plus d'échouer, ces tentatives se sont caractérisées par le manque d'analyse, de compréhension et d'action sur les causes profondes de la diminution des forêts.

Néanmoins, le programme FIP va de l'avant sans se soucier des grands projets d'extraction de minéraux, de pétrole et de gaz, car il affirme que la réalisation d'une Étude d'impact environnemental (EIE) permet d'identifier et d'atténuer comme il faut les impacts de ces projets. Cependant, l'EIE ne mentionne pas les problèmes structurels que comporte la réalisation des études de ce genre au Pérou ; en outre, on a déjà constaté, et non seulement au Pérou, que ces études sont un instrument trop fragile pour éviter ou réduire les effets négatifs. Comment peut-on dire qu'il est aussi facile d'atténuer les impacts des grands projets d'extraction, alors que le programme FIP lui-même admet que, en 2012, il y a eu 148 cas de conflits entre des entreprises et des communautés, dont 105 avaient trait à l'extraction minière et 24 à l'extraction de pétrole et de gaz ?

Les auteurs du programme FIP reconnaissent que la déforestation est moindre dans les zones qui bénéficient d'une quelconque protection, et même dans les territoires indigènes. La solution évidente serait donc de proposer la régularisation de toutes les terres indigènes et de celles des populations qui dépendent de la forêt et qui en prennent soin, et de faire participer ces populations à la gestion des forêts. Or, dans la pratique, les populations locales ne sont pas une priorité pour le FIP, tant et si bien qu'au moins 70 % des près de 50 millions d'hectares de l'Amazonie qui ont été donnés en concession ou qui font l'objet de négociations avec les entreprises minières, pétrolières et gazières, se superposent à des territoires indigènes. Le FIP s'aligne sur les intérêts des transnationales qui ont entrepris la « vente néolibérale » de l'Amazonie et, au lieu d'identifier les grands projets comme les causes de la déforestation, il en accuse les petits agriculteurs. D'autre part, il part d'une prémisse tout à fait différente, il considère la forêt, ses « ressources naturelles » et la biodiversité comme des occasions pour développer les marchés. Et maintenant on y ajoute le marché du carbone et celui des « services environnementaux » en général, pour promouvoir un « développement durable, inclusif et compétitif de l'Amazonie ». Bien entendu, cela concerne les grandes entreprises, et non les communautés indigènes et paysannes qui ont toujours affirmé qu'elles ne partageaient pas cette vision mercantiliste de la forêt.

À titre d'exemple, en mars 2013 la Fédération agraire départementale de Madre de Dios (FADEMAD) a reçu d'une ONG dénommée AIDER la proposition de planter 5 000 hectares par la méthode de l'agrosylviculture. Au cours de la réunion, un représentant péruvien de l'organisation LIVELIHOODS a manifesté aimablement son intérêt à appuyer le projet. Pourtant, à la fin de la discussion il a dit qu'il avait déjà des « acheteurs » du « premier monde » qui souhaitent compenser leurs émissions dans le Nord en soutenant l'afforestation dans le Sud. Les représentants de FADEMAD ont répondu qu'ils seraient ravis de mettre en œuvre le projet d'agrosylviculture, une méthode qu'ils appliquent habituellement, mais qu'ils n'étaient pas intéressés aux affaires du carbone. Ils ont expliqué qu'ils connaissaient un autre projet dans la région, où la population qui avait signé les contrats avait dû renoncer à ses droits. FADEMAD a commenté aussi que l'agrosylviculture qu'ils pratiquent depuis longtemps commence seulement à être intéressante pour les ONG et les entreprises, parce que grâce à elle on peut faire des affaires (concernant le carbone).

Qui tire profit de REDD+ ? [*]

Il est certain que quelques-uns pourront tirer bon profit de REDD+, par exemple les consultants qui prépareront les études (comme INDUFOR, la société finlandaise engagée pour formuler le programme FIP du Pérou), les ONG qui jouent le rôle d'intermédiaires pour les contrats entre les acheteurs étrangers de carbone (des pollueurs

tels que des entreprises pétrolières ou des banques financières) et les « fournisseurs » locaux (surtout des paysans ou des indigènes). À ceux-là s'ajoutent d'autres qui vont formuler et développer des méthodes « complexes » et donc coûteuses pour « mesurer » et « superviser » le carbone forestier. Le cas du Pérou montre aussi que, dans ces affaires, le manque de transparence semble être constant à l'égard de ceux qui sont « l'objet » de la négociation, comme c'est arrivé dans le monde entier.

Avec le marché comme cible, le FIP se centre sur des actions qui visent à augmenter le « stock » ou les puits de dioxyde de carbone et, par conséquent, le volume financier des « crédits de carbone » à négocier à partir de la forêt ou des plantations. Ces actions consistent à : (1) octroyer des concessions pour l'extraction de bois dans le cadre de ce qu'on appelle « gestion durable des forêts », de préférence « certifiée » par des systèmes comme le FSC. Le FIP suggère de s'associer avec l'Institut des forêts du Brésil pour la formation de techniciens, ce qui encourage considérablement une activité que les communautés indigènes et paysannes ont beaucoup contestée au Pérou et qui est une cause importante de déboisement ; (2) promouvoir l'agriculture « positives en carbone », comme les plantations de palmier à huile qui bénéficient déjà du soutien étatique et international en tant qu'option de remplacement des plantations « illicites ». Cette supposition est fautive parce que, en plus de promouvoir des plantations industrielles qui ont de nombreux effets négatifs sur la société et sur l'environnement, l'utilisation de l'huile de palme comme source d'énergie peut produire jusqu'à 25 % plus d'émissions que les combustibles fossiles si les calculs prennent en compte le changement d'affectation des sols ; (3) encourager la plantation d'arbres à grande échelle dans les régions d'où proviennent les paysans migrants. On suggère de planter 250 000 ha à Cajamarca et à Huánaco, près de San Martín et Ucayali, pour créer des emplois et piéger du carbone. Or, un projet semblable mis en œuvre en Équateur a montré que les initiatives de ce genre multiplient les problèmes des communautés paysannes et ne sont attrayantes que pour les entreprises planteuses (<http://wrm.org.uy/wp/es/libros-e-informes/sumideros-de-carbono-en-los-andes-ecuatorianos/>) ; (4) promouvoir un marché intérieur du carbone en cherchant une « innovation dans les produits financiers », y compris le capital financier spéculatif avec, par exemple, les « fonds de capital à risque ». Tout ceci représente non seulement un processus de financiarisation et de plus forte privatisation de la nature, mais aussi un approfondissement du processus néolibéral qui est en cours au Pérou et en Amérique latine depuis des décennies, avec de graves répercussions sociales et environnementales.

Le programme FIP du Pérou mentionne en plus le nouveau code forestier comme quelque chose de positif, parce qu'il permet, par exemple, que les grandes entreprises « compensent » la destruction éventuelle qu'ils ont causée, ce qui peut donner lieu à encore plus de possibilités d'affaires. Le principe de la « compensation » est fondamental et il est mentionné à maintes reprises dans le système REDD+ ; toute déforestation nécessaire dans un avenir souhaité où la déforestation n'existerait plus fait appel à ce principe, quand on propose, par exemple, la réalisation de plantations d'arbres dénommées, à tort, des « forêts ». À propos de cette nouvelle loi, FADEMAD

commente : « une analyse rapide [...] montre les incohérences de la proposition de croissance économique et de durabilité environnementale (le prétexte sous lequel a lieu le pillage de nos ressources naturelles) ; une trentaine d'articles de cette loi mentionnent, en plus des services des écosystèmes, les plantations forestières et même l'agrosylviculture ».

D'autre part, le programme FIP affirme qu'il cherche à établir une « synergie » entre les plus de 100 initiatives qui existent au Pérou dans le cadre de REDD+ et qui représentent déjà près de 400 millions USD en investissements de la part de la KfW et du GIZ (Allemagne), de l'USAID (États-Unis), de la FAO-Finlande et du gouvernement du Japon, la JICA comprise, en plus de ceux de la Banque mondiale (BM) et de la BID qui, avec la Société financière internationale (SFI), se concentreraient sur la régularisation de la propriété des terres et sur le soutien des entreprises forestières pour travailler de façon « durable ». Des fondations qui cherchent à promouvoir « l'économie verte » y participent aussi ; c'est le cas de l'Institut de la croissance globale verte (Global Green Growth Institute), qui vise à « développer des stratégies rigoureuses de croissance économique verte ». Parmi ces fondations privées figure aussi la GBMF qui, avec la KfW d'Allemagne, finance la composante mesure, enregistrement et vérification (MRV) de REDD+ au Pérou, tandis que le FIP promet de collaborer à sa mise en œuvre. Le MRV est un élément fondamental pour que le carbone puisse être commercialisé sur le marché

international. Tous les pays mentionnés ont de forts intérêts économiques au Pérou, en plus de consommer une partie de ses ressources naturelles exportées.

Le programme FIP finit par reconnaître que la création d'un meilleur environnement d'affaires dans l'Amazonie péruvienne, avec davantage d'infrastructures et d'activités économiques, pourrait faire augmenter des phénomènes indésirables tels que la migration et l'occupation « désordonnée » du territoire, et donc la déforestation. Pour y répondre, on fait des propositions telles que l'aménagement du territoire, la « synergie » entre les institutions et la « gestion décentralisée », en tant que mesures susceptibles de résoudre, comme par enchantement, tout problème majeur qui puisse se présenter.

Conclusions

Depuis qu'il a été proposé, le système REDD+ a toujours traité du carbone, de la réduction des gaz à effet de serre dérivés de la déforestation et de la dégradation des forêts. Bien que les organisations qui s'inquiètent de la destruction des forêts essaient de modifier ce concept et d'y inclure une vision holistique des forêts – qui tienne compte des droits des peuples forestiers, de la biodiversité et d'autres choses encore – et bien que REDD+ soit venu élargir le système, ceux qui veulent le promouvoir ne pensent qu'au carbone et rêvent d'un marché du carbone. Comme dans n'importe quel marché, les acheteurs se soucient d'abord de la valeur et de la qualité de la marchandise, en plus de vouloir exploiter d'autres marchés. C'est ainsi que REDD+ se développe au Pérou, et l'expérience des dernières années rend évident que les projets REDD+ n'ont pas pour but de défendre et de soutenir les intérêts des peuples indigènes et des petits agriculteurs.

REDD+ est donc un nouveau marché d'affaires qui, en pleine crise climatique et en coordination avec d'autres marchés comme celui des entreprises extractives, huilières et forestières, finissent par accroître les menaces qui pèsent déjà sur les peuples d'Amazonie. En outre, les agissements de ceux qui défendent REDD+ ont un caractère encore plus pervers : ils provoquent de graves divisions dans les communautés et tirent profit du fait que ces communautés et leurs organisations s'engagent dans un combat qui présente beaucoup de difficultés. Comme le dit FADEMAD, « Notre faiblesse structurelle, vue de l'extérieur, est très avantageuse pour ceux qui prétendent mettre en œuvre leurs projets en Amazonie. Les divisions et les luttes internes non seulement affaiblissent les processus d'autonomisation mais ouvrent la voie à l'opportunisme politique et au pillage des biens communs ».

Du fait que REDD+ a été conçu pour fonctionner comme un mécanisme du marché, il ne réduira pas la déforestation (ni la pollution qui en découle) ; en revanche, il va accorder à certains le « droit » de continuer de polluer et, par conséquent, il aggravera la crise climatique et la déprédation de l'Amazonie. Les forêts tropicales péruviennes et leurs habitants en seront de plus en plus touchés, alors que le Pérou est déjà considéré comme un des pays les plus atteints par les changements climatiques qui ont lieu autant dans la région andine que dans la région amazonienne.

Sources : Critique du FIP faite par AIDSESEP (http://issuu.com/aidesep/docs/an_lisis_pif_versi_n_14.02.13?mode=window) ; Plan FIP, version du 15/03/2013 (<http://wrm.org.uy/paises/Peru/PIF-PERU.pdf>) ; rapport public de FADEMAD – Federación Agraria Departamental de Madre de Dios (<http://wrm.org.uy/paises/Peru/Informe-FADEMAD-Peru.pdf>) ; « La realidad de REDD+ en Perú: entre el dicho y el hecho », AIDSESEP, FPP et d'autres (http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2011/11/la-realidad-de-redd-en-peru-entre-el-dicho-y-el-hecho-para-el-sitio-web_0.pdf).

[*] Le programme REDD+ (Réduction des émissions dérivées de la déforestation et de la dégradation des forêts) part de l'idée que le dioxyde de carbone que les arbres absorbent naturellement pourrait compenser les émissions polluantes produites ailleurs. Ceci donne lieu à ce qu'on appelle le « marché du carbone », où les pollueurs peuvent acheter des crédits d'émission à des projets de compensation. Pour connaître les effets inquiétants que REDD+ a déjà eus sur des territoires et des populations indigènes du monde entier, voir la publication « 10 alertes sur REDD à l'intention des communautés »,

– La corruption sévit dans l'exploitation forestière à grande échelle

La déforestation a toujours été un terrible fléau aux causes autant visibles qu'invisibles. En Afrique, une des principales causes occultes de la déforestation est la corruption qui sévit depuis longtemps dans le secteur forestier du continent. Beaucoup d'efforts et d'argent ont été consacrés à la réforme des règlements et au renforcement de la législation dans les pays producteurs, mais sans succès.

Le nouveau rapport de Global Witness, *Logging in the shadows* (http://www.globalwitness.org/sites/default/files/library/Shadow%20Permit%20Report%202013%20Final_Web_0.pdf) montre que des permis destinés à encourager la petite entreprise et à subvenir aux besoins locaux sont alloués par centaines à des entreprises forestières industrielles, au Cameroun, en République démocratique du Congo (RDC), au Ghana et au Liberia.

Au Liberia, Atlantic Resources Ltd. et Alpha Logging & Processing Inc. – deux entreprises associées au géant malais Samling Global Ltd. – ont obtenu des droits de coupe sur 10 % du territoire libérien par le biais de « permis fantômes », malgré la douteuse réputation mondiale de Samling.

Octroyés en secret et soumis à très peu de contrôles, ces « permis fantômes » facilitent l'accès rapide aux forêts pour des opérations forestières à grande échelle fortement lucratives, qui contournent la supervision des autorités. Le plus souvent ils incluent de faibles impôts, peu de consultation de la population locale, peu ou pas d'activités de transformation sur place et des exigences environnementales minimales.

Comme le signale le rapport, « L'absence d'un contrôle efficace des permis fantômes permet aux exploitants de fonctionner sans guère se soucier de l'environnement. Les évaluations d'impact environnemental sont rares, et la pratique d'utiliser le même permis à de nombreux endroits multiplie le risque de dégâts écologiques. Au Liberia,

les conséquences ont été particulièrement atroces, du fait que 40 % des forêts du pays ont fait l'objet de permis d'exploitation privée ».

Malgré leur caractère secret, les permis fantômes ont été dénoncés dans les quatre pays mentionnés, mais l'information a été divulguée bien après que l'extraction de bois avait commencé, quand il était déjà trop tard pour les forêts et pour leurs habitants.

Le rapport conclut que les permis fantômes sont le résultat d'une économie politique qui privilégie le pouvoir, le népotisme et les intérêts particuliers, par-dessus la société en général et l'environnement. Le mauvais comportement des élites intéressées qui n'ont de comptes à rendre à personne mine la confiance des citoyens en leur gouvernement et freine le développement d'économies locales durables. En l'absence d'un système de permis à usage local qui fonctionne, les communautés tributaires des forêts sont obligées de satisfaire à leurs besoins de bois de façon clandestine, ce qui affaiblit encore plus le pouvoir des lois.

Tout en considérant que la corruption est une des principales causes sous-jacentes de la déforestation, le rapport reconnaît aussi qu'à moins de combattre d'autres facteurs déterminants comme la demande mondiale de bois, ni les Accords de partenariat volontaire d'Europe (VPA) ni d'autres initiatives telles que le Règlement de l'Union européenne dans le domaine du bois (EUTR) et l'extension de la loi Lacey aux États-Unis ne réussiront à réduire la déforestation.

Le rapport fait des recommandations de grande valeur : un processus ouvert, transparent et compétitif qui

garantisse que l'accès aux ressources est payé au juste prix ; que les importateurs européens et états-uniens n'assument pas que le bois est légal tout simplement parce qu'il a un permis ; qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour doter d'un cadre juridique approprié la gestion forestière pratiquée par les communautés, et de consacrer des ressources suffisantes à sa mise en œuvre pour que les peuples tributaires des forêts puissent exercer le contrôle de leurs propres ressources.

Cependant, et bien que le rapport ne le dise pas, il faudrait s'attaquer avec force à l'ensemble du système de production, de commerce et de consommation qui alimente l'industrie forestière, ainsi que la corruption dont elle est pénétrée.

[index](#)

- Bassin du Congo : rapport sur l'expansion des plantations de palmier à huile

En février 2013, la Rainforest Foundation UK a lancé un nouveau rapport sur les effets déjà constatés, mais surtout sur les conséquences escomptées pour les forêts et pour la population locale des grandes plantations de palmier à huile dans le bassin du Congo. D'énormes projets auxquels participent des entreprises diverses et qui couvrent un demi-million d'hectares de plusieurs pays sont en cours d'exécution et aboutiront à quintupler ces plantations industrielles de la région.

Le rapport, intitulé *Seeds of destruction* (Les germes de la destruction), donne un aperçu des plans d'expansion des plantations de palmier à huile dans le bassin du Congo et présente en particulier les cas des entreprises huilières Herakles Farms, Olam et Atama Plantation.

Atama Plantations SARL, dont le principal propriétaire est la société malaise Wah Seong et qui se spécialise dans les « revêtements spéciaux de tuyaux », va faire des plantations de palmier à huile sur 180 000 ha grâce à un contrat de concession qui comprend 470 000 hectares de terres surtout boisées dans le nord du Congo. Tout semble indiquer que la zone à défricher est peuplée surtout de forêt tropicale intacte. Le défrichage a démarré sur une grande étendue de forêt, sans qu'il y ait trace d'évaluation environnementale ou sociale ni de consultation de la population pour obtenir son consentement préalable, libre et en connaissance de cause.

Olam, le géant singapourien des matières premières agricoles, a passé un accord avec le gouvernement du Gabon pour développer 130 000 hectares de palmier à huile dans ce pays riche en forêts ; ces plantations risquent d'avoir un impact considérable sur l'environnement et des conséquences sociales imprévisibles, en particulier pour les communautés forestières traditionnelles. La première étape du projet concerne Kango, dans la région de l'Estuaire, à environ 60 km de Libreville, et une autre zone à peine plus au sud, Mouila, qui a de grandes étendues de forêt de grande importance pour la conservation (voir aussi <http://www.wrm.org.uy/bulletin/187/viewpoint.html#10>).

L'entreprise new-yorkaise Herakles Farms, créée par la société d'investissement Herakles Capital, est en train de planter des palmiers à huile au Cameroun sur 60 000 hectares ; certaines plantations sont proches de plusieurs réserves de faune et de zones protégées importantes. Le développement, qui a reçu de généreux avantages fiscaux du gouvernement camerounais, a fait l'objet de controverses locales, nationales et internationales. Cette expansion s'est heurtée à une forte opposition ; des négociations secrètes entre l'entreprise et des fonctionnaires camerounais lorsque le contrat a été adjugé en 2009 ont été dénoncées, ainsi que la consultation tardive des communautés concernées, qui a été critiquée aussi pour avoir recouru à des cadeaux et à d'autres moyens d'incitation. Cette opposition vient de pousser Herakles à abandonner l'idée de faire certifier ces plantations par le système de la Table ronde pour l'huile de palme durable (RSPO). D'après les dernières nouvelles reçues par l'intermédiaire de Palm Watch Africa, l'avenir du projet semble compromis, puisque le ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun (MINFOF) a ordonné à la compagnie de cesser de préparer les terres proches de la pépinière de Talangaye, précisant que la reprise des activités « est soumise à une déclaration d'utilité publique

pour la zone où tout votre projet est situé ».

Les gouvernements qui appliquent des politiques favorables aux plantations industrielles de palmier à huile se servent d'arguments tels que la création d'emplois et le développement du secteur agricole. Dans la réalité pourtant, il arrive trop souvent qu'après une relance initiale de l'emploi au moment de la préparation du site, on perde plus de revenus qu'on n'en gagne, à cause de la destruction et du déplacement de l'agriculture de subsistance et de l'agriculture à petite échelle. L'application de cette méthode pour le développement du secteur agricole comporte une déforestation très étendue, et toutes les conséquences qu'elle comporte pour la biodiversité forestière, la diversité culturelle, la diversité linguistique et le mode de vie des peuples des forêts.

Ce type de « développement » se caractérise toujours par une énorme asymétrie en matière de pouvoir politique : d'un côté, les grandes compagnies soutenues par le gouvernement ; de l'autre, les communautés dépendantes des forêts, qui manquent souvent de droits fonciers formels et d'influence politique.

Le rapport "Seeds of destruction" de la Rainforest Foundation est disponible à l'adresse <http://www.rainforestfoundationuk.org/files/Seeds%20of%20Destruction.%20February%202013.pdf>

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Brésil : l'expansion des plantations industrielles d'eucalyptus menace le Nord-Est

S'agissant d'une zone élevée, le plateau d'Araripe est fondamental pour le maintien du microclimat local et pour l'hydrologie de la région. On peut dire aussi que c'est une source de biodiversité pour la région agreste de l'Araripe de Pernambuco. C'est là qu'un partenariat public-privé est décidé à promouvoir la plantation d'eucalyptus en régime de monoculture en tant que source d'énergie pour la fabrication de plâtre. Les organismes publics concernés sont l'Institut agronomique de Pernambuco (IPA) et l'Université fédérale rurale de Pernambuco, qui bénéficient de l'appui des gouvernements étatique et fédéral. Parmi les entreprises privées figurent Suzano, qui a fourni les plants d'eucalyptus, et les plâtreries de la région, lesquelles affirment qu'elles vont assurer 95 % de la production de plâtre du Brésil.

Des membres de ce partenariat public-privé affirment que la plantation d'eucalyptus à grande échelle, qui atteindrait 300 000 hectares, serait une solution « durable » pour répondre à la demande d'énergie du pôle plâtrier de la région, en remplaçant les sources d'énergie actuelles : le bois de la caatinga et le pétrole. Dans les présentations faites dans la région afin de promouvoir cette idée, les chercheurs affirment aussi que les eucalyptus protégeraient le sol, qu'ils consommeraient relativement peu d'eau et que, en plus les « forêts » d'eucalyptus auraient l'avantage additionnel de servir à atténuer les changements climatiques. D'après le Journal officiel de Pernambuco de septembre 2011, le gouvernement affecterait 6,4 millions de réaux (près de 3 millions USD) au « reboisement » de « terres dégradées ».

Premièrement, il est difficile de considérer cette solution comme « durable », du moment qu'elle a pour but de maintenir une activité qui ne l'est pas du tout. Il s'agit de 40 mines de gypse et 140 usines de production de plâtre, concentrées dans les localités d'Araripina et de Trindade. L'activité industrielle provoque la formation d'une poudre blanche qui envahit l'atmosphère, qui provoque des maladies respiratoires graves et nuit à la végétation des environs. Il n'y a pas de contrôle environnemental ni d'activités de récupération des zones minières. En outre, si l'intention est de planter 300 000 ha d'eucalyptus dans ces municipalités, il n'y aura pas de place suffisante puisque les deux prises ensemble ont une superficie bien inférieure : 163 000 ha, dont 140 000 à Araripina et 23 000 à Trindade.

Deuxièmement, la plantation d'eucalyptus porterait atteinte aux petits agriculteurs qui constituent la population

rurale de la région et qui subissent déjà les effets des activités minières. L'expulsion des agriculteurs aurait des effets négatifs sur la production d'aliments de la région, et il ne faut pas oublier que l'eucalyptus ne se mange pas... En outre, on sait déjà que la culture de l'eucalyptus est une des activités qui créent le moins d'emplois à la campagne, c'est-à-dire qu'elle ne représente pas une possibilité de revenus pour la plupart des familles paysannes. Les expériences à d'autres endroits, auxquelles les publications du WRM ont donné une large diffusion, montrent que la monoculture de l'eucalyptus a des effets négatifs sur le sol et sur l'eau.

Il convient de se demander si, grâce à la plantation d'eucalyptus, la caatinga sera mieux protégée. Premièrement, ce n'est pas vrai que l'on plantera des eucalyptus dans des « terres dégradées ». Tel a été le discours dans le monde entier, mais dans la pratique les entreprises cherchent toujours des terres plates et fertiles, c'est-à-dire celles où, en général, vivent et travaillent les communautés paysannes. L'expérience à Minas Gerais montre aussi que quand on plante des eucalyptus pour remplacer le bois d'espèces indigènes comme source d'énergie pour des processus industriels, c'est l'eucalyptus lui-même qui provoque la destruction graduelle du biome local, en l'occurrence le cerrado. La seule manière de résoudre ce problème serait que l'agro-industrie de la canne à sucre, du soja, du maïs, de l'eucalyptus, etc., ainsi que d'autres grands projets tels que les mines et le chemin de fer Transnordestina dans la région d'Araripina, soient interdits ou fortement restreints, au profit d'initiatives qui bénéficient vraiment aux populations rurales, comme par exemple l'encouragement de l'agriculture paysanne.

L'argument que l'eucalyptus a une valeur additionnelle pour le climat est une plaisanterie de mauvais goût. Il s'agit d'une absorption temporaire de carbone (CO₂) que font les arbres pendant leur croissance, et ce carbone est libéré à nouveau lorsque le bois est brûlé. Le dénommé « marché du carbone » – grâce auquel les « crédits de carbone » (CO₂) « comptabilisés » dans les eucalyptus pendant leur croissance permettent aux entreprises polluantes de continuer à polluer – ne résout pas le problème de la crise climatique ; au contraire, il remet à plus tard les mesures structurelles nécessaires, telles que le changement du modèle de consommation excessive d'énergie et de la matrice énergétique basée sur les combustibles fossiles, alors que ce changement de modèle servirait, là oui, à inverser la situation. En outre, il ne faut pas oublier que, tout comme le pétrole, la biomasse est une méthodologie archaïque, basée sur le processus destructeur de la combustion à grande échelle, source d'émissions et de pollution. À cela s'ajoute le fait qu'aucun fondement scientifique solide ne permet d'affirmer que, dans tout le cycle de production, l'énergie de biomasse émet moins de carbone que le pétrole.

Un autre danger que comporte l'expansion de l'eucalyptus est l'introduction de l'eucalyptus transgénique dans la région. L'entreprise Suzano, qui souhaite planter des eucalyptus à Pernambuco, est la plus active du Brésil dans le domaine de la recherche en eucalyptus transgéniques. Elle vient d'acquiescer avec une des entreprises les plus reconnues du secteur, FuturaGene, du Royaume-Uni ; elle a obtenu l'autorisation de faire des plantations expérimentales au Brésil. En plus, l'entreprise Suzano exerce de fortes pressions pour obtenir l'autorisation de commercialiser ses produits. Les risques que comporte cette technique sont nombreux, et incluent l'augmentation de l'utilisation de produits chimiques toxiques et la contamination génétique de la flore indigène, mais le manque de fiabilité de la modification génétique devrait suffire pour que les autorités l'interdisent, même à titre expérimental.

Finalement, dans la région d'Araripina on retrouve, comme à d'autres endroits où s'étend la monoculture de l'eucalyptus, l'absence de consultation de la population locale sur la présence de la plantation. Ceux qui y pensent sont un petit groupe d'instituts de recherche, d'entrepreneurs et de politiciens. Pourtant, les populations qui habitent la région depuis plusieurs générations devraient être les premières à donner leur avis sur l'avenir de leur région. Il est inacceptable qu'une poignée de chercheurs décide quelles zones sont « disponibles » pour les eucalyptus. Que veut dire « disponible » pour eux ? Les habitants de cette région sont-ils d'accord que leurs territoires soient « disponibles » pour cet usage ?

C'est pourquoi les habitants et les organisations de la région, comme le Mouvement des petits agriculteurs (MPA), ont dénoncé ce processus et pris des mesures. Par exemple, ils ont organisé des séminaires et signé une déclaration où ils dénoncent que les deniers publics, qui devraient être affectés à renforcer l'agriculture paysanne, sont affectés à la recherche, au seul profit des entreprises privées. Ils déclarent aussi qu'il faudrait même interdire les plantations expérimentales parce qu'elles se trouvent à l'intérieur de la Zone de protection

même interdire les plantations expérimentales, parce qu'elles se trouvent à l'intérieur de la zone de protection environnementale de la Chapada de Araripe, et les interdire également dans toutes les zones de production paysanne.

Winnie Overbeek (article basé sur une visite de la région faite en mai 2013).

Références :

- Diário Oficial do Estado de Pernambuco – 18/09/2011, p. 2 – “Convênio libera R\$ 120 milhões para o Sertão de Araripe”.

- Exposé “O eucalipto como fonte energético no Pólo Gesseiro de Araripe-PE”,
<http://www.itep.br/siteteste/images/Biblioteca/eucalyptus%20como%20alternativa%20no%20pga%20modo%20de%20compatibilidade.pdf>

- <http://araripesolarsustentavel.wordpress.com/>

[index](#)

- Appropriation vietnamienne de terres au Cambodge et au Laos pour la plantation d'hévéas : secrets, destruction et violence

Les caractéristiques du caoutchouc naturel en font un matériau compétitif à usage industriel et médical, mais les produits associés aux transports, les pneus, constituent de loin son principal marché: ils représentent plus de 50 % de la consommation.

Bien que le caoutchouc naturel ne puisse être facilement remplacé par le caoutchouc synthétique dérivé de produits pétrochimiques, son prix et sa demande sont étroitement liés au prix et à la demande du caoutchouc synthétique, lequel dépend à son tour du prix du pétrole. Ainsi, la demande de caoutchouc naturel augmente quand le prix du pétrole monte. Dans le contexte actuel où le prix du pétrole est élevé, la demande de caoutchouc naturel a augmenté et se traduit par des pressions supplémentaires sur les terres où l'on peut planter des hévéas (*hevea brasiliensis*).

De nos jours, la plupart du caoutchouc est produit en Asie du Sud et du Sud-Est, et le Vietnam est en train de jouer un rôle de producteur et de vendeur de plus en plus important : le pays est le troisième pays producteur, après l'Indonésie et la Thaïlande. Un nouveau rapport de l'ONG Global Witness a révélé que la demande croissante de terres de la part de compagnies vietnamiennes au Cambodge et au Laos voisins se traduit par l'accaparement de terres dans les deux pays, financé par des investisseurs internationaux tels que la Deutsche Bank et la Société financière internationale (SFI), cette dernière étant la branche de la Banque mondiale qui prête au secteur privé. Deux des plus importantes compagnies vietnamiennes, la Hoang Anh Gia Lai (HAGL) et l'entreprise d'État Vietnam Rubber Group (VRG), ont obtenu plus de 200 000 hectares grâce à des accords passés avec les gouvernements du Cambodge et du Laos.

Les « magnats du caoutchouc », comme appelle Global Witness ces compagnies vietnamiennes qui, depuis 2000, se sont emparées de plus de 3,7 millions d'hectares de terres, dont 40 % pour y faire des plantations d'hévéas, ont agi en secret et grâce à des connexions suspectes avec les élites laotiennes et cambodgiennes ; les principaux bénéficiaires en ont été les élites, tandis que les communautés rurales pauvres et les écosystèmes forestiers environnants en ont fait les frais.

La recherche approfondie faite par Global Witness a révélé que « très peu d'information est disponible au sujet des concessions de terres au Cambodge et au Laos. Aucun cadastre n'a été publié, aucune information sur les zones visées par les gouvernements pour l'investissement, aucune communication lorsque les compagnies commencent à négocier un bail et point d'information sur les propriétaires concernés. Les évaluations d'impact environnemental et social, lorsqu'elles existent, ne sont pas révélées aux personnes qui risquent d'être touchées.

De ce fait, dans la majorité des cas les communautés de chaque pays n'apprennent que les terres et les forêts où leurs ancêtres ont vécu ont été transférées à une compagnie que lorsque les bulldozers arrivent et commencent à creuser ».

Les deux entreprises vietnamiennes sont en train de couper ras des forêts intactes, à l'intérieur et au-delà des limites de leurs concessions. Avec la destruction des forêts, les sites sacrés et les cimetières des peuples autochtones disparaissent aussi ; la population locale se plaint de la pénurie d'aliments et d'eau, de la perte de leurs moyens d'existence sans compensation aucune, et des mauvaises conditions de travail.

Le rapport dénonce aussi que « lorsque les gens ont subi l'appropriation de leurs terres et de leurs forêts par une entreprise, un des obstacles les plus importants auxquels ils se heurtent pour obtenir justice, récupérer la terre ou obtenir une compensation est l'impossibilité d'accéder à l'information : qui a pris leur terre, quelles sont les frontières de la concession, à quoi est affectée cette terre et quels sont les effets prévus du projet sur la société ou l'environnement ».

Quand les communautés résistent, les forces de sécurité armées viennent aider les investisseurs en harcelant la population et en mettant les gens en prison. L'appropriation de terres et la violence dont elle s'entoure se sont accélérées parallèlement.

Le rapport de Global Witness, "Rubber Barons", est disponible à l'adresse

<http://www.globalwitness.org/rubberbarons/>

[index](#)

- Guatemala : le palmier africain provoque un nouveau déplacement de communautés rurales

Les plantations industrielles de palmiers africains se sont multipliées au Guatemala ces dernières années. Une des régions où cette expansion a été la plus forte est la municipalité de Sayaxché, au Petén, où les entreprises ont décidé que les terres étaient optimales pour la production de palmiers africains.

Au cours d'un voyage récent au Guatemala [1], le WRM a interviewé Lorenzo Pérez Mendoza, coordinateur du CONDEG (Consejo Nacional de Desplazados de Guatemala), une association qui accompagne et conseille les communautés de Sayaxché dans la défense de leurs droits au territoire et au travail.

La population de Sayaxché est constituée par des personnes qui ont été déplacées de divers endroits du pays. Au début des années 1960 y sont arrivées des familles qui voulaient obtenir des terres que l'État remettait à des paysans et des indigènes sans terre grâce à des projets de colonisation. À partir du conflit armé intérieur (une guerre civile qui a duré 36 ans), sont arrivées d'autres familles qui avaient survécu au massacre, et qui cherchaient de nouvelles terres où s'établir. Vers la fin des années 1990, pendant le processus de pacification, le gouvernement a régularisé les propriétés, garantissant à toutes les familles paysannes et indigènes la propriété des terres qu'elles occupaient.

Lorenzo affirme que « les communautés subissent à présent un nouveau déplacement, le plus souvent forcé, provoqué par les entreprises qui plantent des palmiers. Pendant la décennie passée, Sayaxché a subi un processus d'accaparement de terres de la part de ces entreprises. En recourant à des tactiques diverses, les entreprises ont acheté progressivement des terres aux familles paysannes et indigènes, à des entreprises d'élevage et même à des communautés entières. Les pressions et les menaces sont fréquentes : « si tu ne vends pas, on négociera avec ta femme », une manière indirecte de dire que s'il n'accepte pas on le tuera pour négocier ensuite avec sa femme. La plupart des terres sont des biens communs : pour les vendre, il faut la signature de l'homme et de la femme. Ainsi, lorsque l'homme subit des pressions pour qu'il vende, il exerce à son tour des pressions sur sa femme pour qu'elle signe. Cela fait apparaître de graves problèmes familiaux.

Les familles qui refusent de vendre se retrouvent entourées par des plantations de palmiers. En achetant les terres, les entreprises éliminent les servitudes de passage, empêchant ainsi les voisins d'accéder à leurs propres terres par les chemins qu'ils avaient toujours utilisés pour sortir leurs récoltes ; ils sont donc obligés d'emprunter d'autres chemins plus longs ou en mauvais état, et doivent marcher à pied pendant plusieurs heures pour arriver à destination. Cela rend presque impossible d'aller aux champs pour les cultiver et d'en sortir pour vendre la récolte ou acheter les produits indispensables. En outre, d'autres moyens de pression sont utilisés pour pousser les paysans à quitter et à vendre leurs terres : incendies et fumigation de leurs parcelles et cultures, vol de leurs récoltes ».

Le coordinateur du CONDEG est d'avis que « le problème a une double origine : d'une part, la politique de fonctionnement des entreprises qui bénéficient du soutien total de l'État, du gouverneur au gouvernement national, en passant par le ministère du travail. Ceci nous inquiète beaucoup. D'autre part, les institutions d'État qui ont légalisé les terres n'ont donné aucun soutien technique sur la manière de les gérer, ni aucun encouragement pour promouvoir la production d'aliments. Les gens qui s'y sont établis se sont adaptés comme ils ont pu à la vie à la campagne mais, en même temps, les entreprises ont commencé à arriver et à promettre l'emploi et le développement.

Avec le temps, ils ont constaté que ces promesses n'étaient jamais tenues. Sur les familles qui avaient vendu leurs parcelles, quelques-unes sont parties, d'autres ont fini par louer une parcelle où cultiver le nécessaire pour vivre ; dans d'autres cas encore, les gens ont été embauchés par l'entreprise, qui exploite les populations pauvres et dans l'embarras ».

Lorenzo remarque que le 8 mai il a fait un an que 13 000 paysans et travailleurs de la municipalité de Sayaxché se sont mobilisés contre les entreprises planteuses de palmiers du pays, pour réclamer de meilleures conditions de travail et des salaires dignes. À ce jour, le gouvernement n'a toujours pas tenu sa promesse de répondre aux pétitions présentées.

« La terre mère peut vivre sans les êtres humains, mais les êtres humains ne peuvent pas vivre sans la mère terre », réfléchit Lorenzo. « Les plantations sont installées dans les terres des paysans, où on cultivait du maïs, des haricots et des Calebasses, entre autres choses, et à des endroits où il y avait des pâturages pour élever du bétail. À présent ces terres sont propriété privée, personne ne peut passer parce qu'il y a des gardes privés armés. On a perdu l'accès à l'eau, à la collecte de bois et aux droits de passage. Ils ont détruit toutes les forêts qui restaient ; ce n'est pas comme dans le cas du café, qui peut s'intégrer à la forêt, eux, ils enlèvent tout au profit de leurs palmiers.

Nous avons un problème grave à Sayaxché, il y a des cas de déforestation, de pollution et de violation des droits du travail et du droit d'accès à la terre [2]. Maintenant que tout est couvert de palmiers, les gens se rendent compte que le palmier ne se mange pas, même les animaux ne le mangent pas, il n'est utile qu'aux entreprises ».

[1] En coordination avec SAVIA, représentant au Guatemala du RECOMA (Red contra los monocultivos de árboles en América Latina), et avec la collaboration de REDMANGLAR, le WRM a visité le Guatemala, où il a accompli plusieurs activités de diffusion et enregistré des témoignages à propos de l'impact de l'expansion des plantations industrielles de palmiers sur les populations locales.

[2] Pour davantage d'information, voir les rapports du CONDEG : "Investigación y documentación de casos de violaciones de derechos de paso de las personas y/o comunidades del municipio de Sayaxche, departamento de Petén", <http://wrm.org.uy/paises/Guatemala/casos-derecho-de-paso.pdf> et "Aproximación a las prácticas de violación a los derechos laborales en las fincas de palma africana, Sayaxche, Peten. ¿Neocolonialismo?", <http://wrm.org.uy/paises/Guatemala/informe-CONDEG-EMPLEO.pdf>

- Sierra Leone : acquisition massive de terres pour des affaires de palmier à huile dans le district de Pujehun

Suivant une tendance mondiale, des compagnies et des investisseurs sont en train de louer des étendues considérables en Sierra Leone, un pays de 7,2 millions d'hectares dont 74 % des terres sont considérées comme appropriées pour l'agriculture et où près de 60 % de la population – quelque 3,5 millions de personnes – vivent de l'agriculture à petite échelle.

Des recherches menées fin 2010 par l'Oakland Institute et Green Scenery ont montré que plus de 500 000 hectares avaient été, ou étaient en passe d'être acquises par des investisseurs étrangers, à Sierra Leone et, en particulier, dans le district de Pujehun.

En suivant ce processus, et en partant des chiffres des locations de terres enregistrées, Green Scenery a calculé dans un rapport récent que 60 % de la superficie totale du district de Pujehun ont déjà été affectés, ou pourraient bientôt l'être, à l'agriculture industrielle à grande échelle et, en particulier, à la plantation de palmiers à huile. Cela implique qu'une poignée de grandes entreprises contrôleront plus de 75 % des terres arables du district. Une seule d'entre elles, Biopalm Energy Limited, inscrite à Singapour et qui fait partie du groupe indien SIVA, contrôle déjà près de 98 500 hectares, soit près d'un quart (23,9 %) de tout le district de Pujehun.

La recherche a trouvé qu'un petit groupe de personnes était derrière plusieurs compagnies différentes qui avaient participé à des affaires foncières dans le district de Pujehun. Cela révèle que la principale intention derrière ces acquisitions de terres est la spéculation, car la rentabilité de ces transferts est très élevée, et non la création d'opportunités pour que les agriculteurs et les communautés locales améliorent leur niveau de vie, ni même pour que l'État augmente ses recettes.

La location de grandes parcelles de terre à des investisseurs pendant 50 ou 100 ans privera les communautés d'agriculteurs de terres et d'arbres, les laissant avec très peu de moyens de vie. Dans la plupart des cas, les consultations ont manqué de légitimité car très peu de parties prenantes y ont participé au début ; les femmes et les jeunes ont été exclus des décisions ; les autorités des chefferies ne connaissaient pas entièrement les documents ou leurs détails – tels que les dimensions, les plans, la durée du bail, le mode de paiement – et ils semblaient ne pas savoir que ces contrats étaient des documents officiels.

Au bout du compte, ce sont les grandes entreprises qui obtiennent le plus de bénéfices, tandis que les petits propriétaires, qui sont les piliers de la sécurité alimentaire du pays grâce à la production de riz, de manioc, de patates douces, d'arachide et de palmiers à huile, verront se réduire considérablement les terres disponibles.

Inéluctablement, ceci portera atteinte à la sécurité alimentaire, dit Green Scenery, qui a publié un communiqué de presse pour dénoncer la situation et appelant les partenaires internationaux de Sierra Leone à reconnaître les conclusions des organisations de la société civile et les doléances des chefferies et des communautés concernées. Green Scenery exige au gouvernement de réexaminer sa politique destinée à attirer des investissements privés étrangers dans le secteur de la monoculture et de déclarer la suspension de ces grands investissements agricoles avant qu'il ne soit trop tard.

Article basé sur le communiqué de presse "Is our country part of the 'wild west'? A moratorium on large-scale land leases for agriculture is urgently needed in Sierra Leone," Green Scenery, www.greenscenery.org/publications, et sur le rapport "Land Investment Deals In Sierra Leone. Green Scenery Briefings Part I – IV", http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/2011_10_GS%20Briefings_layout_web.pdf

[index](#)

– Quatrième marche uruguayenne pour la défense de la terre, de l'eau et de la vie

Le 10 mai 2013 à Montevideo, Uruguay, a eu lieu la 4e Grande marche nationale pour la défense de la terre, de l'eau et de la vie, à laquelle ont participé près de 20 000 personnes sous la devise « Des gens de partout marchent. L'Uruguay est naturel ».

La marche a été convoquée par une quarantaine de groupements de tout le pays, en réponse à la concentration et à « l'étrangérisation » de la terre de l'Uruguay où 42 % des terres cultivables appartiennent à des étrangers. D'autre part, les plantations industrielles avancent sans arrêt : 1 500 000 hectares sont plantés de soja transgénique, 1 500 000 ha de maïs transgénique et encore 1 500 000 hectares de pins et d'eucalyptus ; dans ce dernier cas, la superficie augmentera sans doute puisque l'entreprise Montes del Plata prévoit d'inaugurer cette année la plus grande usine de pâte à papier du monde.

<http://www.noalamina.org/mineria-latinoamerica/mineria-uruguay/cuarta-marcha-uruguayana-en-defensa-de-la-tierra-el-agua-y-la-vida-2>

[index](#)

– Contribuez à stopper la plantation d'eucalyptus génétiquement modifiés

La Conférence internationale sur la biotechnologie des arbres a eu lieu du 26 mai au 1er juin à Asheville, Caroline du Nord. Elle a réuni des scientifiques et des partisans des arbres génétiquement modifiés. La campagne STOP GE Trees, accompagnée de Join Earth First! et du projet Global Justice Ecology, avait appelé à s'opposer à cette conférence et elle a organisé une semaine de résistance aux arbres génétiquement modifiés.

Les manifestants ont dit que, s'ils étaient légalisés, les arbres GM provoqueraient la destruction des forêts indigènes et de la biodiversité du sud des États-Unis, et qu'ils seraient désastreux pour l'économie des communautés rurales. Après avoir perturbé pendant 20 minutes une présentation importante faite par l'ingénieur belge Wout Boerjan, intitulée « La modification génétique des arbres pour la bioraffinerie », deux habitants d'Asheville ont été arrêtés.

L'article complet, avec photos, figure à l'adresse <http://globaljusticeecology.org/stopgetrees.php?tabs=0> et <http://globaljusticeecology.org/pressroom.php?ID=646>

[index](#)

– Unification du combat pour l'Amazone au Brésil

Le 2 mai, deux centaines de représentants de peuples autochtones, de communautés riveraines et de pêcheurs ont été les protagonistes d'une manifestation historique d'unité et de lutte pour l'Amazone et pour ses peuples, à Pimental, le site de la construction du barrage de Belo Monte, et ils continuent d'occuper la zone. Ils exigent que le gouvernement fédéral brésilien définisse clairement la réglementation concernant la consultation préalable et informée des peuples autochtones, et qu'il suspende immédiatement toutes les activités et les recherches concernant la construction de barrages sur les fleuves de la région où ils habitent. Le gouvernement brésilien a constamment manqué de respect envers les populations traditionnelles, les a attaquées et a fait des recherches dans leurs terres sans écouter ce qu'elles avaient à dire. Les chercheurs qui faisaient les études nécessaires à l'obtention des permis étaient souvent accompagnés de troupes militaires avec chars d'assaut et munitions.

Parmi les peuples guerriers présents étaient les Munduruku du bassin du fleuve Tapajós, qui ont traversé près de 900 kilomètres pour se solidariser avec les gens du Xingú. Les Munduruku se sont opposés à la construction d'un barrage hydroélectrique dans leur territoire, sur le Tapajós moyen, à Itaituba, ce qui leur a valu d'être victimes

d'une agression de l'Etat, dans ce qu'on a appelé « l'Opération Tapajós » (voir le Bulletin 189 du WRM).

Les revendications ont été unifiées : on exige au gouvernement de respecter la constitution brésilienne, les traités internationaux et les participants qui réclament justice, tout de suite !

[http://amazonwatch.org/news/2013/0503-a-united-cry-against-dams-in-the-amazon?
utm_source=Amazon+Watch+Newsletter+and+Updates&utm_campaign=c88fe43d23-
eoa_bmd_blog_plus_20130507&utm_medium=email&utm_term=0_e6f929728b-c88fe43d23-339991282](http://amazonwatch.org/news/2013/0503-a-united-cry-against-dams-in-the-amazon?utm_source=Amazon+Watch+Newsletter+and+Updates&utm_campaign=c88fe43d23-
eoa_bmd_blog_plus_20130507&utm_medium=email&utm_term=0_e6f929728b-c88fe43d23-339991282),
<http://amazonwatch.org/news/2013/0502-indigenous-peoples-launch-new-occupation-on-belo-monte-dam-site>, et
<http://amazonwatch.org/take-action/belo-monte-justice-now> et
<http://www.xinguvivo.org.br/2013/05/27/governo-nao-cumpre-palavra-e-indigenas-ocupam-belo-monte-novamente/>

[index](#)

– Arrêtez de détruire la forêt tropicale de Yasuni !

Les Huaorani sont le dernier groupe connu de peuples indigènes qui vivent en isolement volontaire en Équateur, dans la zone amazonienne du pays dénommée Parc national et Réserve de biosphère Yasuni. À présent, ils sont en péril en raison de la pénétration dans leur territoire d'entreprises pétrolières, de colons et d'exploitants forestiers illégaux.

Quelques Huaorani de Yasuni sont en train d'adopter de nouveaux moyens pour que les leurs puissent continuer à vivre en isolement volontaire, et pour protéger la forêt qui est leur foyer et leur source de vie. Ils ont publié une pétition adressée au président de l'Équateur, où ils réclament la propriété légale de leur territoire ancestral et la réforme de la législation équatorienne, afin de protéger leur terre et leur droit de vivre comme des Huaorani.

Pour signer la pétition veuillez visiter [http://www.change.org/petitions/presidente-de-la-republica-de-ecuador-
-stop-destroying-yasuni-rainforest-something-must-remain-for-the-huaorani](http://www.change.org/petitions/presidente-de-la-republica-de-ecuador-stop-destroying-yasuni-rainforest-something-must-remain-for-the-huaorani)

[index](#)

– Manifestation en Inde contre la répression étatique du mouvement populaire anti-POSCO

Parmi les nombreuses attaques brutales qu'a subies le mouvement contre l'acquisition forcée de terres pour une usine sidérurgique de POSCO à Odisha, en Inde, le cas de répression le plus récent a été l'arrestation arbitraire du leader du PPSS (POSCO Pratirodh Samgram Samiti), Abhay Sahoo, à l'aéroport de Bhubaneswar, le 11 mai dernier.

Le 16 mai 2013, une large plateforme d'Odisha, POSCO Pratirodh Jan Sangharsh Manch (PPJSM) a commencé une manifestation d'une durée indéterminée pour exiger l'annulation immédiate du projet et la libération des leaders du PPSS Abhay Sahoo, Laxman Paramanik (victime d'une attaque par bombe début mars), Promod Das et deux autres.

[index](#)

RECOMMANDATIONS

– “Panorama des plantations industrielles d'arbres dans les pays du Sud. Conflits, tendances et luttes de résistance”. Le rapport n° 3 d'EJOLT vient d'être publié en indonésien.

http://www.wrm.org.uy/publications/EJOLTplantations_Bahasa.pdf

– **“Walking on Caves of Fire”**, de Nnimmo Bassey, raconte ses impressions concernant la portée des impacts de l’industrie minière à Witbank, dans la mine Old Coronation et dans d’autres villages du Highveld, tels qu’ils les a constatés au cours d’un voyage dans la province de Mpumalanga organisé par les Amis de la Terre Afrique du Sud, en prélude à la conférence d’Oilwatch Africa qui a eu lieu à Midrand à la mi-mai 2013.

<http://nnimmo.blogspot.com/2013/05/walking-on-caves-of-fire.html>

– **“Towards a Post-Oil Civilization. Yasunization and other initiatives to leave fossil fuels in the soil”**. Le rapport n° 6 d’EJOLT décrit la naissance et le développement de l’idée de laisser le pétrole dans le sous-sol. Il analyse aussi les liens qui existent entre cette proposition et le mouvement mondial pour la défense des peuples indigènes, et examine les aspects financiers de l’initiative Yasuní ITT, en prenant parti contre le « marché d’émissions ». http://www.ejolt.org/wordpress/wp-content/uploads/2013/05/130520_EJOLT6_High2.pdf

– **“Genetically Engineered Trees and Bioenergy. A Growing Threat to Forests and Communities”**, document d’information actualisé du Global Justice Ecology Project, qui analyse la situation des arbres GM et de la bio-énergie.

<http://globaljusticeecology.org/file/Analysis%20of%20the%20State%20of%20GE%20Trees%20May%202013.pdf>

– **“La ruina de la fractura hidráulica”**, rapport d’Écologistes en action qui vise à dévoiler la fausseté des mythes concernant cette technique d’extraction de gaz non conventionnels.

<http://www.ecologistasenaccion.org/article25805.html>